

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL 14 AOUT 2014

DELIBERATIONS (Unanimité)

-Le Préau- Avenant n° 1 Maîtrise d'œuvre

Le Conseil municipal a validé l'avenant n°1 relatif à la Maîtrise d'œuvre de la Nouvelle mairie, avenant d'un montant de 21 679,76 € TTC, correspondant aux travaux supplémentaires relatifs à la Maison des assistantes maternelles.

-Budget communal – décision modificative n°1

Une décision modificative a été prise en matière communale ajoutant en section de fonctionnement 13 019,98 € : réajustement des comptes en dépenses, recettes supérieures au prévisionnel en dotation de solidarité rurale et en dotation nationale de péréquation.

-Service des eaux-Convention de mise à disposition service d'astreinte 2014-2015

Le Conseil municipal a validé le renouvellement de la signature de la convention avec la Saur. Pour 2014-2015, celle-ci comprendra deux volets : un volet astreinte (inchangé) et un nouveau volet entretien et contrôle des installations. Coût des prestations : 800 € (base) +640 € (contrôle des installations). Une consultation a été réalisée auprès d'Alliance Environnement et la Saur. « La Saur a été retenue pour ses compétences et sa connaissance de la télégestion, notamment. Le volet entretien et contrôle des installations est préventif. Il permettra de vérifier les données constructeur des équipements, ces données doivent être réétalonnées régulièrement. Ceci est du préventif, en aucun cas de l'affermage. La Saur effectuera des interventions ponctuelles ». Il est précisé qu'en cas de grosse fuite, la population continue à appeler le numéro d'urgence de la mairie. (06 47 09 06 32)

-Emploi d'adjoint technique principal première classe à temps complet – Avancement de grade.

Le Conseil municipal accorde l'avancement de grade (passage en première classe) d'un adjoint technique principal de deuxième classe suite à l'avis favorable de la commission administrative paritaire de catégorie C du CDG07, procédure lancée par la précédente municipalité.

-Délibération générale fixant le prix des cessions de faible valeur (suite à l'interdiction des cessions gratuites)

Désormais, pour toute future cession inférieure à 100 m², le principe de base du calcul du prix est fixé à 0,5 cts le m². Michel Chabert souligne que le principe des cessions payantes entraînera des frais notariés supplémentaires. Max Tourvieille indique que la Mairie recourt désormais au service externalisé d'une rédactrice juridique qui établit des actes administratifs authentiques, le coût de la prestation est inférieure aux frais notariés.

DIVERS

-Ouverture de la Maison des assistantes maternelles : le 18 août 2014

-Ouverture de la Mairie : première quinzaine de septembre

-Chiffres du Préau : Coût total Mairie -MAM (état financier de l'architecte M. IMBERT 15/06/2014) : 887 600,05 € HT (1 065 120,10 € TTC). Le financement de l'opération est constitué d'emprunts (520 000 € -49%), de subventions (227 500 €- 21%), l'autofinancement est de 317 620,10 € (30%).

-Présentation des chiffres de l'Ehpad : fin septembre 2014.

-Dénomination et numérotation des voies : un courrier arrivera prochainement dans les foyers, il conviendra de le conserver précieusement.

-Des barrières de sécurité seront posées fin septembre devant l'école (subvention de 1224 €, reliquat Cap territoires 2011)

-RD104 – Sécurisation des arrêts de cars et aménagement d'un cheminement piétonnier : l'appel d'offres a été lancé début août, le chantier attaquera en fin d'année.

-Route d'accès au vieux village – chemin des Béraudoux (et parking) : une réflexion de sécurisation de ces zones est en cours avec l'intercommunalité, cette dernière pourrait prendre en charge les travaux.

-Réforme des rythmes scolaires : finalisation du dossier. Un appel est lancé aux bénévoles, entre autres pour la lecture d'histoires en maternelle.

-7 septembre 2014 : forum des associations et accueil des nouveaux arrivants. Un temps privilégié sera consacré aux nouveaux arrivants entre 11h30 et 12h.